

BASE AÉRIENNE D'ORANGE : UN PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT RÉVISÉ POUR L'ARRIVÉE DU RAFALE

Révision du plan d'exposition au bruit de 1985
Davantage d'habitants et de communes concernées

3 950
HABITANTS

+ 8 %
par rapport à 1985



6

COMMUNES
CONCERNÉES

*Camaret-sur-Aigues, Courthézon,
Jonquières, Orange, Sérignan-du-
Comtat et Uchaux*

Une de plus qu'en 1985*

(* Uchaux)

Des restrictions urbanistiques sur une
zone plus étendue



3 300 hectares
contre 2 150 hectares en 1985

+ 50 %

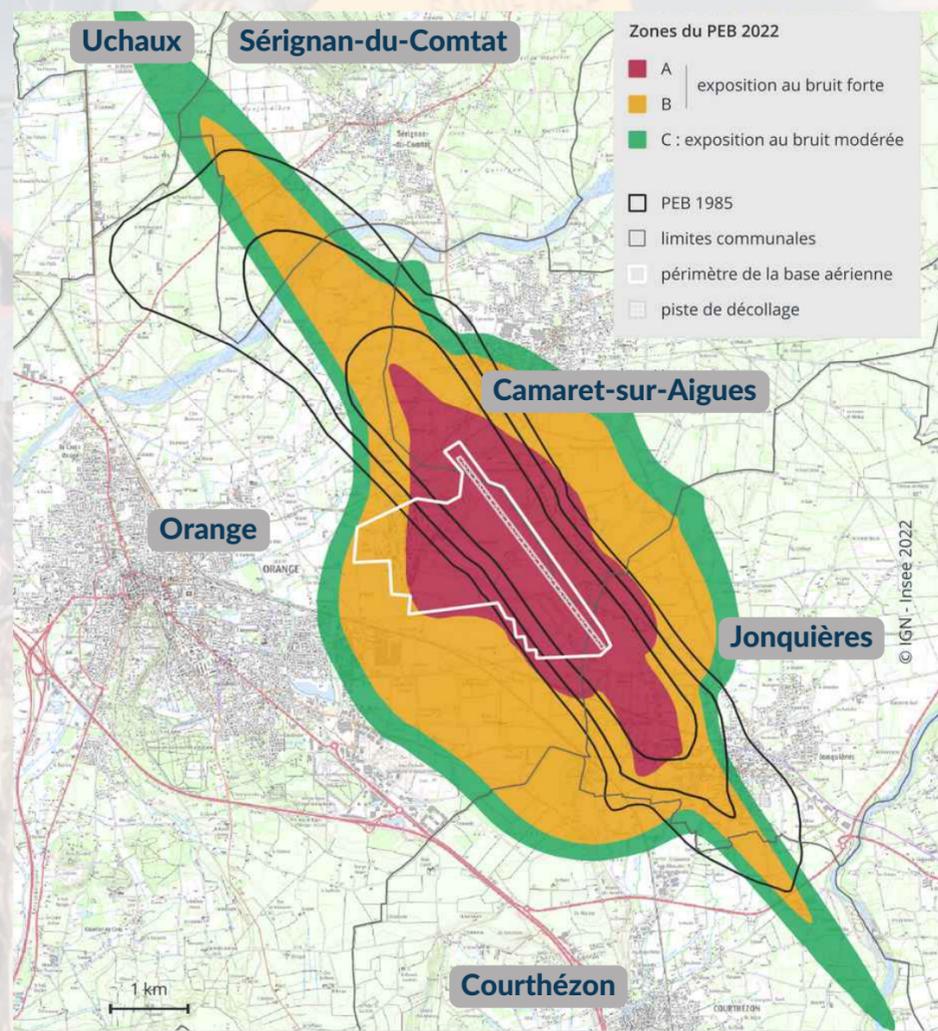
EXTENSION SUR
DES ZONES
MAJORITAIREMENT



AGRICOLES



FAIBLEMENT
URBANISÉES



Orange et Jonquières
Communes les plus concernées par le PEB de 2022



ORANGE

1 300 hectares
contre 880 en 1985

47 %



JONQUIÈRES

1 830 habitants concernés
contre 2 630 en 1985

30 %

Pour en savoir plus

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 107 - novembre 2022

Contact presse

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - Julien Mélé
06 61 35 63 73 - dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

[@InseePaca](https://twitter.com/InseePaca)

